



**DES MOMENTS GRATIFIANTS  
ET STIMULANTS TOUS LES JOURS**

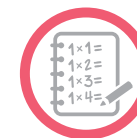
**L'EXPÉRIENCE DES FRANCHISÉS KUMON**

**Découvrez le sentiment d'épanouissement personnel que peut vous procurer la réalisation du plein potentiel d'un enfant... et le succès de votre entreprise.**

Imaginez ce que ce serait d'aller travailler tous les jours avec la perspective d'avoir une influence profonde et durable sur la vie des enfants dans votre collectivité. En tant que propriétaire de franchise, vous connaîtrez la satisfaction associée au fait d'être votre propre patron et de lancer une entreprise prospère – avec le soutien du plus important réseau de franchisage au monde dans le domaine de l'apprentissage parascolaire.

Depuis plus de 50 ans, notre système de formation, nos ressources et notre soutien ont contribué à aider des gens comme vous à établir et à faire croître leur entreprise. Nous sommes disposés à faire de même pour vous.

## Les origines de la méthode Kumon



**La méthode Kumon a été créée par un père qui souhaitait ce qu'il y avait de mieux pour son fils.**

En 1954, à Osaka au Japon, Toru Kumon, un père et un professeur de mathématiques doué, désirait que son jeune fils, Takeshi, acquière le goût de l'apprentissage et se prépare pour les rigoureux examens d'entrée à l'université plus tard dans son cheminement scolaire.



**De courts exercices dont le niveau de difficulté augmentait progressivement ont aidé son fils à maîtriser les concepts.**

Tous les jours, Toru demandait à Takeshi de compléter de courts exercices dont le niveau de difficulté augmentait progressivement afin de lui permettre de bien maîtriser chaque concept avant d'en étudier un autre. La méthode s'est avérée si efficace que Takeshi a été en mesure de résoudre des problèmes de calcul différentiel dès la sixième année.



**C'est au moment où le fils de Toru a commencé à étudier à un niveau qui dépassait de loin celui de son année scolaire que d'autres parents se sont montrés intéressés.**

En remarquant à quel point le jeune Takeshi s'était amélioré à l'école, d'autres parents ont commencé à s'intéresser à la méthode d'auto-apprentissage par étape unique de Toru Kumon. Depuis, Kumon a aidé des millions d'élèves dans 48 pays et régions.



**La méthode éprouvée de Kumon vous permet de guider vos élèves sur la voie de la réussite.**



**Comme propriétaire de franchise Kumon, votre rôle n'est pas d'agir comme tuteur en mathématiques et en anglais.**

Plutôt, vous êtes là pour guider vos élèves alors qu'ils développent de manière active des compétences d'auto-apprentissage et franchissent les différentes étapes de leurs feuilles d'exercices de mathématiques et d'anglais — la clé de leur succès. La méthode Kumon a été affinée, et a fait ses preuves auprès de plus de quatre millions d'élèves.

- Les feuilles d'exercices Kumon couvrent tout, à partir d'apprendre à compter jusqu'au calcul différentiel en mathématiques, et de la phonémique à Shakespeare en anglais. Les feuilles d'exercices sont continuellement peaufinées de façon à ce que la matière qu'elles contiennent demeure pertinente.
- Les devoirs quotidiens composés de feuilles d'exercices sont conçus pour prendre environ 30 minutes à compléter. Les feuilles d'exercices contiennent des exemples qui montrent aux élèves comment s'y prendre pour résoudre chaque problème, les encourageant ainsi à apprendre de nouveaux concepts par eux-mêmes.
- Puisque chaque feuille d'exercices représente une étape plus avancée que la feuille précédente, on s'assure que les élèves ont bien maîtrisé un concept avant de passer au prochain.
- Les élèves complètent leurs feuilles d'exercices au centre Kumon deux jours par semaine et à la maison les cinq autres jours.



**Ce à quoi vous pouvez vous attendre en tant que franchisé Kumon.**



VOTRE JOURNÉE KUMON



**En tant que propriétaire de votre centre, vous trouverez un équilibre entre les moments enrichissants liés à l'orientation et au soutien de vos élèves et le passionnant défi de bâtir une entreprise prospère.**

### **Lors d'une journée typique chez Kumon, vous pourriez :**

- Noter les feuilles d'exercices que vos élèves ont complétées à la maison ou durant les deux séances au centre chaque semaine, et inscrire des commentaires au besoin ;
- Travailler individuellement avec vos plus jeunes élèves pour les guider dans leurs études ;
- Rencontrer des parents Kumon actuels et potentiels afin de les aider à comprendre comment Kumon peut assurer la progression de leurs enfants à l'école ;
- Embaucher votre personnel, veiller à vos finances et à votre budget et profiter pleinement de nos programmes de marketing pour assurer la croissance de votre nouvelle entreprise.



**Allez de l'avant avec l'appui de l'un des plus importants réseaux de franchisage au monde.**



COMMENT DÉMARRER



**Chez Kumon, nous nous engageons à vous fournir la formation, les ressources et le soutien nécessaires pour réussir. Voici comment nous pouvons vous aider à ouvrir un centre Kumon dans votre localité :**

**Nous vous aidons à trouver le meilleur emplacement pour maximiser les possibilités de réussite de votre franchise Kumon.**

L'emplacement de votre centre est important. Nous vous aidons à choisir le secteur où il sera possible d'attirer le plus grand nombre d'élèves chaque année. Nous sommes également disposés à examiner les secteurs que vous pourriez nous suggérer, même s'ils ne font pas partie de notre liste d'opportunités disponibles.

**Vous pouvez recevoir jusqu'à 19 000 \$ en incitatifs pour les entreprises.**

Nous croyons que l'une des meilleures façons d'assurer votre réussite est de vous aider à partir du bon pied. Par conséquent, nous avons développé un programme qui pourrait vous permettre d'obtenir des incitatifs pouvant atteindre 19 000 \$ pour vous aider à démarrer votre centre.

**Nous vous permettons de démarrer votre franchise à un coût moindre.**

Vous n'avez pas à verser une prime pour vous associer au chef de file de l'industrie. Le frais de redevance et les frais de matériel sont les moins élevés de l'industrie, y compris ceux des autres franchises dans le domaine de l'apprentissage complémentaire.

## De quoi ai-je besoin pour démarrer ?

**Bien que de l'expérience en gestion d'entreprise ou en éducation serait un atout, une telle expérience n'est pas requise pour démarrer une franchise Kumon. Les candidats à une franchise Kumon devraient avoir :**

- Une valeur nette de 150 000 \$ et un capital liquide de 70 000 \$ ;
- Un diplôme universitaire ou un diplôme collégial (CEGEP) ;
- De solides compétences en communication et une bonne connaissance des mathématiques et de l'anglais ;
- Le désir d'aider les enfants à améliorer leurs habiletés scolaires.

**Les franchises Kumon sont classées no 1 dans le domaine de l'éducation par la revue Entrepreneur.**

**Plusieurs publications influentes sont d'accord pour dire que Kumon arrive en tête de peloton année après année en matière de croissance et de soutien.**

Nous réalisons que démarrer une nouvelle entreprise est un engagement énorme de votre part. Mais nos cotes constamment élevées dans l'industrie de la franchise signifient que vous pouvez vous associer à Kumon en toute confiance.

**CONTACTEZ-NOUS**

Si vous êtes prêt à découvrir la joie que peut vous procurer la réalisation du plein potentiel d'un enfant et le succès de votre entreprise, informez-vous dès aujourd'hui sur les possibilités de franchises Kumon.

**Appelez-nous au 1.800.266.6681**

KUMON®

---

FRANCHISE

**1.800.266.6681 OU 1-866-733-3889 POSTE 225 (FRANÇAIS)**

**[WWW.KUMONFRANCHISE.CA](http://WWW.KUMONFRANCHISE.CA)**

Copyright 2015 Kumon Canada, Inc. Tous droits réservés.

Cette information n'est pas conçue comme une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de franchise. Nous offrons des franchises uniquement par le biais de notre Document de divulgation. Certaines provinces et certains pays étrangers ont des lois régissant l'offre et la vente de franchises. Si vous êtes un résident de l'une de ces provinces ou pays étrangers, nous ne pourrons pas vous offrir une franchise à moins que et jusqu'à ce que nous avons satisfait à toutes les exigences légales applicables dans votre juridiction.